Gradignan (33) : Hélène se balade dans un parc et est agressée au couteau par Riad… 37 condamnations au compteur dont des violences sexuelles… il frappe ensuite les policiers ; deux ans ferme en soins psys

02/07/2025 à 22h03



Comme tous les matins, Hélène sort promener son chien au parc de Mandavit, à Gradignan. Ce dimanche 29 juin, elle a rendez-vous avec des amis. Il fait beau, encore frais. Assis sous un arbre, un homme la fixe et explose à son passage : sans raison, il l'agonit d'injures. Hélène lui demande de se calmer, l'inconnu sort un couteau, lame dépliée et l'en menace. « Il criait que si je restais dans le coin, il me fumerait et découperait mon chien. Mon animal s'est placé devant moi, en mode protection. L'homme a reculé, mes amis sont arrivés. » La police est appelée ; Riad Aoughis, 45 ans, est retrouvé et interpellé. Le couteau est découvert sur lui, ainsi qu'une fausse carte de police.

Sa garde à vue se passe mal, il frappe des agents. Son procès aussi est difficile : renvoyé en comparution immédiate devant le tribunal correctionnel, mardi 1er juillet, pour « violences avec arme », « violences sur un fonctionnaire de police », « outrage » et « détention frauduleuse d'un faux document administratif », **il est expulsé de la salle d'audience au bout de quelques minutes**. Le visage marqué par un coquard, un maillot de foot au nom de Griezmann sur le dos, Riad Aoughis vociférait et s'agitait dans son box. (…)

Le magistrat poursuit avec le casier judiciaire du prévenu : 37 mentions, des condamnations pour des violences, y compris sexuelles. « **Quand il est dans la nature, il représente un véritable danger** », conclut-il. (…)

Elle retrace le parcours de son client, victime de **violences paternelles dans l'enfance ; les premiers signes de sa maladie mentale, suivis de ses premières condamnations. Issu d'une famille d'origine algérienne arrivée en France il y a plus de quarante ans**, parfaitement insérée et dont la plupart des membres ont la nationalité française, Riad Aoughis s'est vu retirer sa carte de résident, récemment, à cause de son casier. (…)

Le tribunal a suivi les réquisitions de deux ans de prison ferme avec maintien en détention. Il a toutefois demandé que Riad Aoughis soit transféré à l'unité hospitalière spécialement aménagée (UHSA) de Cadillac, service où sont accueillis les détenus nécessitant des soins psychiatriques. (…)

Sud Ouest

(Merci à AN.)